BPCFL'Observatoire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cinquième édition du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues

Contrôle technique des deux-roues : un an après, la majorité des conducteurs sont satisfaits

Paris, le 10 avril 2025

La cinquième édition du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues, réalisé en partenariat avec l'institut Harris Interactive, continue de mettre en lumière les pratiques et attitudes des conducteurs de motos et scooters en France. Cette édition 2025 s'inscrit dans un contexte particulier, un an après la mise en place du contrôle technique obligatoire pour les deux-roues motorisés le 15 avril 2024, une mesure qui visait à renforcer la sécurité sur les routes.

Les chiffres clés de l'étude

Sur le contrôle technique :

- 67% des conducteurs estiment que l'instauration du contrôle technique a amélioré leur sécurité, malgré une nette différence entre les scootéristes (80%) et les motards (45%)
- 61% affirment avoir été incités à mieux entretenir leur véhicule grâce à cette obligation, avec également un écart entre conducteurs de scooters (72%) et de motos (46%)

Sur les pratiques des conducteurs de deux-roues :

- 1 conducteur sur 2 reconnait utiliser parfois son téléphone en conduisant
- 1 conducteur sur 3 admet dépasser occasionnellement les limitations de vitesse
- 82% pratiquent l'inter-file, malgré la perception de la dangerosité de cette pratique
- 73% (+8 points par rapport à l'an dernier) déclarent avoir déjà été témoins ou victimes d'un accident de la route

Un an après : un bilan positif pour le contrôle technique obligatoire

Un an après l'instauration du contrôle technique obligatoire, les résultats démontrent une amélioration du sentiment de sécurité pour les conducteurs de deux-roues. 67% d'entre eux estiment que cette mesure a effectivement contribué à renforcer leur sécurité sur la route. Un chiffre qui grimpe même à 77% pour les conducteurs se déplaçant en région parisienne.

Une différence significative se dessine dans la perception du contrôle technique entre les profils d'utilisateurs. En effet, les conducteurs de scooters sont 80% à reconnaître que le contrôle technique a amélioré leur sécurité, alors qu'ils ne sont que 45% chez les motards. Des écarts sont également constatés selon l'âge des usagers : 73% des moins de 35 ans se disent satisfaits du contrôle technique contre 49% pour les plus de 50 ans.

Cette réglementation a eu un autre impact positif : 61% des sondés affirment que cela les a incités à entretenir plus régulièrement leur véhicule (69% pour les conducteurs de la région parisienne). Sur cette question, l'étude souligne de nouveau une grande disparité entre les utilisateurs de scooters (72%) et les conducteurs de motos (46%). On constate également un écart entre les générations : 67% des moins de 35 ans disent entretenir davantage leur véhicule depuis l'instauration du contrôle technique, quand ils ne sont que 45% des plus de 50 ans.

Des conducteurs conscients des dangers, malgré une légère hausse des comportements à risque

Au quotidien, les conducteurs de deux-roues expriment un fort sentiment de vulnérabilité : 73% estiment être régulièrement mis en danger par les automobilistes et 77% jugent que l'augmentation du nombre d'usagers de vélos et de trottinettes rend leur conduite plus compliquée.

Au-delà de la cohabitation avec les autres usagers, ils sont également une majorité à estimer être insuffisamment protégés par l'aménagement des voies (72%). 73% d'entre eux (+8 points par rapport à l'an dernier) déclarent avoir déjà été témoins ou victimes d'un accident de la route. L'exposition aux dangers varie considérablement selon le type de véhicules : 63% des conducteurs de scooters rapportent avoir déjà connu un accident, contre 38% des conducteurs de motos.

L'étude montre la persistance de certains comportements à risque : 1 conducteur sur 3 (33%) admet dépasser occasionnellement les limitations de vitesse (le chiffre monte à 43% pour les jeunes conducteurs de 18-24 ans). Un phénomène particulièrement fréquent sur les routes hors agglomération. Par ailleurs, la conduite des autres usagers constitue le principal facteur de risque pour 52% des conducteurs de deux-roues, ce pourcentage s'élevant à 68% chez les motards.

Par ailleurs, l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite repart à la hausse chez les usagers : 1 conducteur sur 2 reconnait utiliser parfois son téléphone au volant (52%), soit une augmentation de 6 points par rapport à 2024. Ils sont même 64% pour les jeunes conducteurs de moins de 35 ans.

Pour autant, les conducteurs de deux-roues sont globalement conscients des risques. La majorité des interrogés déclarent se renseigner régulièrement sur les nouveautés dans le domaine des deux-roues motorisés, que ce soit en matière de nouvelles réglementations (86%) ou de nouveaux équipements de sécurité (85%). Enfin, 75% se considèrent bien informés sur les mesures à prendre en cas d'accident.

Circulation en inter-files : une pratique courante mais controversée

La circulation en inter-files a été au cœur des débats législatifs ces derniers temps, avec une récente légalisation entrée en vigueur le 11 janvier généralisant la circulation en inter-files des 2 et 3 roues motorisés.

Pratiquée par 82% des conducteurs de deux-roues, elle est particulièrement prisée pour naviguer efficacement dans les embouteillages. Bien qu'elle offre un gain de temps considérable et améliore la fluidité du trafic urbain, elle est néanmoins percue comme dangereuse par 76% des usagers.

L'engagement de BPCE Assurances aux côtés des conducteurs de deux-roues

L'évolution du code de la route, la mise en place du contrôle technique et la cohabitation sur la route sont autant de nouvelles situations auxquelles les usagers doivent faire face.

BPCE Assurances a à cœur de protéger tout type de conducteurs, avec des formules adaptées intégrant notamment l'indemnisation des équipements de protection, de nombreuses actions de prévention et des outils innovants comme l'application Liberty Rider proposée gratuitement aux clients des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne. Cette application qui permet de partager ses trajets avec ses proches et de détecter les accidents a déjà sauvé plus de 1000 conducteurs et dépassé le million de téléchargements.

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire ».

Méthodologie de l'étude

L'enquête a été réalisée en ligne du 18 au 26 février 2025 sur un échantillon de 1 023 personnes, représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et fréquence d'utilisation des deux-roues motorisés.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le quatrième de la zone euro par les fonds propres. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable).

À propos du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues

Réalisé par BPCE Assurances en partenariat avec l'Institut Harris Interactive, le Baromètre Assurances consacré aux deux-roues établit pour la cinquième année consécutive un état des lieux objectif sur les pratiques et attitudes des conducteurs de motos et scooters, notamment leur sentiment de vulnérabilité face aux accidents de la route. BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur. Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

Contacts presse

Bastien Depond : <u>bastien.depond@wellcom.fr</u> 06 86 24 28 35 Louna Benicourt : <u>louna.benicourt@wellcom.fr</u> 06 51 95 12 81

